



Information concernant les plantes exotiques envahissantes

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du contrat corridor Vesancy-Versoix, **un inventaire de plantes exotiques envahissantes** a été réalisé pour 13 communes dont Chavannes-des-Bois.

Introduites de manière accidentelle ou échappées des jardins, les plantes exotiques envahissantes appelées aussi néophytes envahissantes, profitent de l'absence de compétition ou de prédateurs pour se répandre massivement aux dépens des espèces locales. **Elles représentent aujourd'hui une menace importante pour la biodiversité** et causent des dommages parfois conséquents à la santé publique (allergies, brûlures), à la sécurité (dégâts aux ouvrages, érosion, déstabilisation de berges) et à l'économie (pertes de rendement agricole, augmentation des coûts d'entretien).

La lutte contre les plantes exotiques envahissantes est reconnue comme une priorité par la Confédération et par le canton de Vaud. Elle constitue une responsabilité collective qui implique les services de l'Etat, les communes et les particuliers, aussi bien pour les dommages causés que vis-à-vis de la diffusion de ces espèces sur le territoire.

L'inventaire des plantes envahissantes de notre région par les services du canton a permis de définir un plan d'action coordonné avec des recommandations de lutte pour les années à venir.

En ce qui concerne le **territoire de Chavannes-des-Bois**, la problématique se concentre principalement sur trois espèces envahissantes (voir images au verso): **le solidage géant / solidage du Canada** (clairières et lisières de forêts), **le laurier-cerise** (haies de jardins privés, bordures de domaines agricoles) ainsi que, de manière moins importante, **le buddleia de david** (limites de propriétés). Les fiches de ses espèces sont à votre disposition sur le site suivant: <https://www.chavannes-des-bois.ch/nature-et-environnement>

Si votre parcelle est concernée par la présence d'une de ces espèces envahissantes, nous vous invitons à suivre, par ordre de priorité, les recommandations suivantes:

1. **Eviter toute dissémination:** éviter que la plante ne graine et ne se resseme, en coupant les fleurs fanées (p. ex. solidage, buddleia), ne pas mettre les déchets de plantes au compost;
2. **Contenir le développement du foyer:** limiter le développement de la plante par un entretien régulier;
3. **Eliminer ou remplacer la plante** par une espèce indigène.

Si vous songez à planter prochainement des végétaux sur votre parcelle, nous vous invitons également à utiliser des arbustes indigènes et à consulter **la liste noire** ci-jointe **des plantes envahissantes en Suisse**.

Pour plus d'information et en cas de question, vous pouvez contacter notre employé communal pour les espaces verts; M. David Oppliger (077 406 08 78) ou le municipal responsable pour l'environnement, M. Roberto Dotta (076 434 8765).

En vous remerciant par avance de votre collaboration, nous vous adressons nos meilleures salutations.

La Municipalité

SOLIDAGE GEANT / SOLIDAGE DU CANADA



LAURIER CERISE / LAURELLE



LE BUDDLEIA DE DAVID / ARBRE AUX PAPILLONS



Liste Noire – août 2014

	Nom scientifique	Nom vernaculaire	Jura	Plateau	Versant Nord des Alpes	Alpes centrales Ouest	Alpes centrales Est	Versant Sud des Alpes	Non établi en Suisse	Interdit selon ODE
1	<i>Abutilon theophrasti</i>	Abutilon de Théophraste	x	x	x			x		
2	<i>Ailanthus altissima</i>	Faux vernis du Japon, Ailante	xx	xxx	x	xx	x	xxx		
3	<i>Ambrosia artemisiifolia</i>	Ambrosie élevée, Ambrosie à feuilles d'armoïse	xxx	xxx	x	xx	x	xxx		ODE
4	<i>Amorpha fruticosa</i>	Amorphe buissonnante	x	(x)				xx		
5	<i>Artemisia verlotiorum</i>	Armoïse des frères Verlot	xx	xxx	xx	xx	x	xxx		
6	<i>Asclepias syriaca</i>	Asclépiade de Syrie, Herbe à la ouate	x	x				xx		
7	<i>Buddleja davidii</i>	Buddleia de David, Buddléia	xxx	xxx	xxx	xx	xx	xxx		
8	<i>Bunias orientalis</i>	Bunias d'Orient	xxx	xx		xxx	xx	x		
9	<i>Cabomba caroliniana</i>	Cabomba, Éventail de Caroline							x	
10	<i>Crassula helmsii</i>	Crassule de Helm							x	ODE
11	<i>Cyperus esculentus</i>	Souchet comestible	x	xx				xxx		
12	<i>Echinocystis lobata</i>	Concombre sauvage, C. piquant							x	
13	<i>Elodea canadensis</i>	Peste d'eau, Elodée du Canada	xxx	xxx	xx	x	x	x		
14	<i>Elodea nuttallii</i>	Elodée de Nuttall	x	xxx	x			x		ODE
15	<i>Erigeron annuus</i>	Vergerette annuelle	xxx	xxx	xx	xx	xx	xxx		
16	<i>Heracleum mantegazzianum</i>	Berce du Caucase	xxx	xxx	xxx	xxx	xx	xxx		ODE
17	<i>Hydrocotyle ranunculoides</i>	Hydrocotyle fausse-renoncule							x	ODE
18	<i>Impatiens glandulifera</i>	Impatiante glanduleuse	xxx	xxx	xx	x	x	xxx		ODE
19	<i>Lonicera henryi</i>	Chèvrefeuille de Henry		xx						
20	<i>Lonicera japonica</i>	Chèvrefeuille du Japon	x	xx		x		xxx		
21	<i>Ludwigia grandiflora</i>	Jussie à grandes fleurs		(x)					x	ODE
22	<i>Ludwigia peploides</i>	Jussie rampante							x	ODE
23	<i>Lupinus polyphyllus</i>	Lupin à feuilles nombreuses	x	x	xx	xx	x	x		
24	<i>Myriophyllum aquaticum</i>	Myriophylle aquatique	x	(x)						
25	<i>Polygonum polystachyum</i>	Renouée à épis nombreux	x	xx		x	x	xx		ODE
26	<i>Prunus laurocerasus</i>	Laurier-cerise	xx	xxx				xxx		
27	<i>Prunus serotina</i>	Cerisier tardif	x	x				xxx		
28	<i>Pueraria lobata</i>	Puéraire hérissée						xxx		
29	<i>Reynoutria japonica</i>	Renouée du Japon	xxx	xxx	xxx	xx	xx	xxx		ODE
30	<i>Reynoutria sachalinensis + R.X bohemica</i>	Renouée de Sakhaline + Renouée de bohème (hybride)	xx	xx		x		x		ODE
31	<i>Rhus typhina</i>	Fausse massette	xxx	xxx	x	xx	x	xxx		ODE
32	<i>Robinia pseudoacacia</i>	Robinier faux acacia	xxx	xxx	xx	xxx	xxx	xx		
33	<i>Rubus armeniacus</i>	Ronce d'Arménie	xxx	xxx				xx		
34	<i>Senecio inaequidens</i>	Séneçon sud-africain	xx	xxx	x	xx	x	xxx		ODE
35	<i>Sicyos angulatus</i>	Sicyos anguleux						x		
36	<i>Solanum carolinense</i>	Solanum carolinense							x	
37	<i>Solidago canadensis</i>	Solidage du Canada	xxx	xxx	xx	xx	xx	xxx		ODE
38	<i>Solidago gigantea</i>	Solidage géant	xxx	xxx	xx	xx	xx	xxx		ODE
39	<i>Toxicodendron radicans</i>	Sumac vénéneux						(x)	x	
40	<i>Trachycarpus fortunei</i>	Palmier chanvre		x				xxx		

xxx occurrences très fréquentes xx occurrences fréquentes x occurrences plutôt rares, peuvent localement être fréquentes



